

M. Lados dans le dernier journal local parle des 2 nouveaux conseillers délégués de Preignac. Il n'est pas journaliste, même si certains le pensent, sinon il m'aurait demandé mon avis. Un journaliste doit toujours faire un rendu contradictoire.

M. Daney qui s'était présenté sur notre liste lors des dernières élections municipales de 2014, change de camp. Les personnes qui ont voté pour notre liste apprécieront. Il rejoint la majorité municipale, pour s'occuper des bâtiments et de l'assainissement. Il indique que lorsque j'étais Maire c'est la mission qui lui était confiée. M. Daney n'a qu'une formation d'infirmier psychiatrique et n'a aucune compétence pour s'occuper de ce type de mission. Dans mon équipe son rôle était surtout la surveillance des employés communaux. Les problèmes des bâtiments, station d'épuration et autres, c'est moi qui les suivais en direct, ayant 25 ans de pratique dans le domaine.

Si on fait un peu d'histoire M. Daney a été battu aux élections de 1977, puis en 2008 il a été élu dernier au deuxième tour. Ceci prouve que M. Daney ne jouit pas d'une grande popularité à Preignac.

La majorité actuelle lui offre un poste de conseiller délégué payé pour s'occuper des bâtiments. Tout le monde sait que M. Daney aime l'argent. L'amitié, la loyauté, l'honnêteté qui font la vie en communauté, ne font pas partie de son vocabulaire et passent après.

Son indemnité sera de 230 € par mois environ. Une petite nuance, le Maire et les adjoints ne prennent pas la totalité de leur indemnité par contre M. Daney lui prend la totalité de l'indemnité.

M. Daney avait une dette à régler à Gilles Filliatre et donc à l'actuelle municipalité, qui lui avait rendu constructibles des terrains à l'Arieste. C'est ainsi qu'il réalisera une belle plus-value entre le prix de vente de la vigne et celui de la vente de terrains constructibles.